

Traitement des litiges (TDL) – Une progression contrastée

Sur 12 mois glissants arrêtés au 30 septembre 2025, l'activité contentieuse au fond est en léger recul avec une baisse de 5 % des affaires nouvelles introduites devant la juridiction, tandis que le niveau d'activité augmente, en termes d'ordonnances rendues, de 4 % en matière de référés et de 3 % en matière d'injonctions de payer. Les procédures amiables restent sur une progression constante (+ 15 %).

Traitement des difficultés des entreprises (TDE) – Une augmentation persistante

Le nombre d'ouvertures de procédures de traitement préventif des difficultés des entreprises est en augmentation de 10 % en glissement annuel. La nette hausse (13 % en glissement annuel) des jugements d'ouvertures de redressements et liquidations judiciaires se poursuit, après celle de 23 % constatée sur les 12 mois glissants à fin septembre 2024 ; soit une hausse de 40% environ en deux ans.

Registre du Commerce et des société (RCS) – Une poursuite de la croissance

Au 30 septembre 2025, 630 035 entreprises actives étaient enregistrées auprès du RCS de Paris, représentant une progression de 34 198 entreprises supplémentaires en 12 mois (soit + 6 %).

TDL - Contentieux au fond

Affaires nouvelles

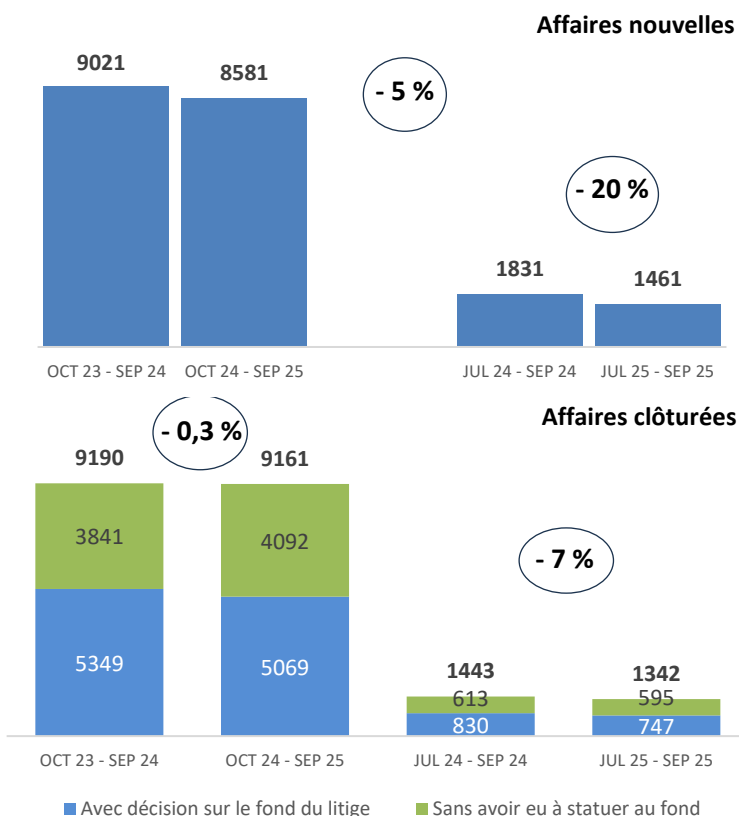
Sur les 12 derniers mois, le nombre d'affaires nouvelles introduites devant la juridiction, avec environ 8 600 dossiers, est en légère baisse (- 5 %) par rapport à la période comparable précédente.

Durant le 3e trimestre 2025, ce nombre est en baisse de 20 % par rapport au 3e trimestre 2024, avec environ 1 500 affaires nouvelles.

Affaires clôturées

Le nombre d'affaires clôturées sur les 12 derniers mois est stable par rapport aux 12 mois précédents : les jugements avec décision sur le fond du litige soumis au tribunal représentent 55 % de ces clôtures et les radiations et désistements, au sein des affaires clôturées sans avoir eu à statuer au fond, 24 %.

Au 3e trimestre 2025, le nombre de clôtures diminue de 7 % par rapport à la même période en 2024.



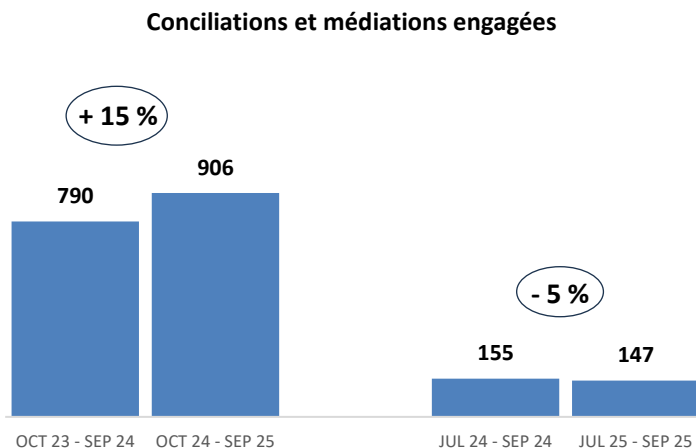
TDL - Résolution amiable des litiges

Conciliations et médiations engagées

Le nombre de procédures amiables engagées durant les 12 derniers mois augmente de 15 % par rapport à la période comparable précédente.

Mais, pour le seul 3e trimestre 2025, ce nombre baisse de 5 % par rapport à la même période en 2024.

95 % de ces procédures nouvellement engagées concernent des contentieux au fond et 5 % des assignations en référé.



TDL - Référé

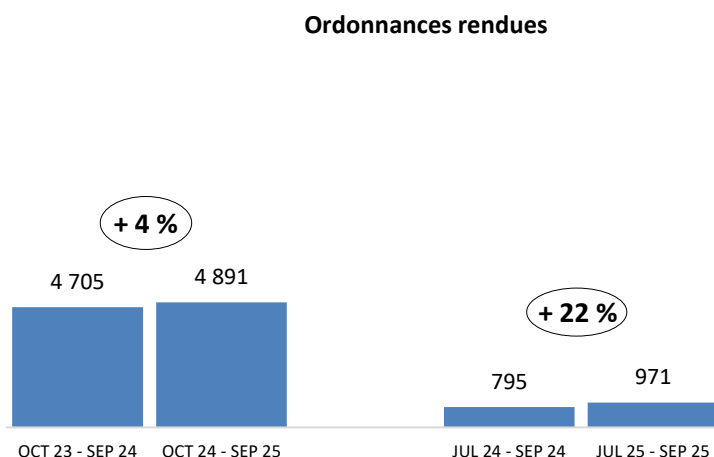
Ordonnances rendues

Le nombre d'ordonnances de référé rendues pendant les 12 derniers mois a progressé de 4 % en comparaison des 12 mois précédents, avec près de 4 900 ordonnances rendues.

Au 3e trimestre 2025, ce nombre augmente de 22 % par rapport au 3ème trimestre 2024, avec près de 1.000 ordonnances rendues.

Délai de traitement

Sur les 12 derniers mois, 80 % des ordonnances de référé ont été mises à disposition dans les 10 jours ouvrés après les débats.



TDL - Injonctions de payer

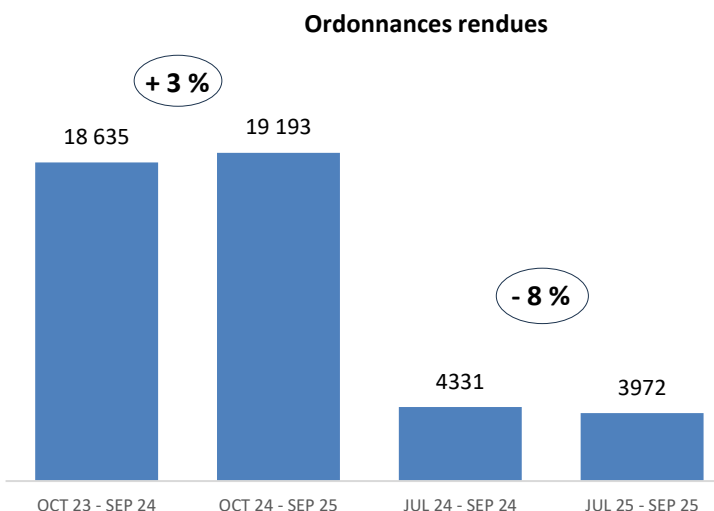
Ordonnances rendues

Avec plus de 19 000 ordonnances d'injonction de payer rendues par le tribunal, leur nombre a augmenté de 3 % sur les 12 derniers mois, comparé à celui des 12 mois précédents, avec un taux stable d'ordonnances de rejet d'environ 20 %.

Les montants totaux enjoins s'élèvent à 120 Millions d'euros, soit une moyenne d'environ 7 500 euros par ordonnance rendue (hors rejet).

Oppositions

911 oppositions ont été reçues durant les 12 derniers mois, représentant un taux d'opposition stable de l'ordre de 5 % des ordonnances rendues (hors rejet).



TDE - Prévention des difficultés des entreprises

Détection des difficultés

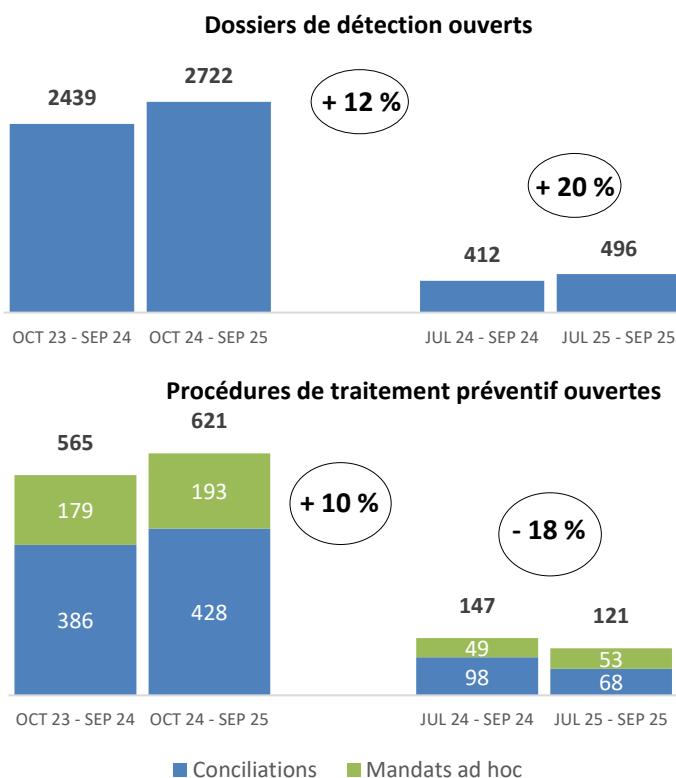
Le nombre d'entreprises pour lesquelles le tribunal a identifié des potentielles difficultés est en augmentation de 12 % sur une année glissante comparée à la période de 12 mois précédente.

Il augmente de 20 % sur le 3e trimestre 2025 par rapport au 3e trimestre 2024.

Traitement préventif

Le nombre de procédures de traitement préventif, qu'elles soient de mandat ad hoc ou de conciliation, ouvertes au cours des 12 derniers mois écoulés est en hausse de 10 % par rapport à la période comparable précédente, les conciliations représentant les deux tiers de ces procédures.

En revanche, au cours du seul 3e trimestre 2025, le nombre de ces procédures a diminué de 18 % par rapport au 3e trimestre 2024.



TDE - Sauvegardes

Ouvertures, emplois et passifs

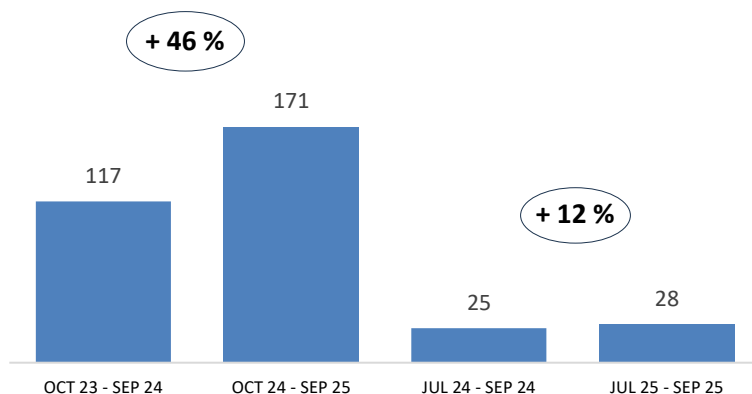
171 procédures de sauvegarde ont été ouvertes durant les 12 derniers mois, soit 46 % de plus que lors de la période comparable précédente. Ce nombre augmente de 12 % durant le 3e trimestre 2025 par rapport au 3e trimestre 2024.

12 735 emplois ont été concernés par ces procédures ouvertes durant les 12 derniers mois, pour un passif global de 39,2 Milliards d'euros.

Délais de traitement

Le taux d'affaires appelées en chambre du conseil dans un délai de 10 jours ouvrés après son dépôt est de 53 % sur les 12 derniers mois.

Ouvertures de procédures de sauvegarde



TDE - Redressements et liquidations judiciaires

Ouvertures, emplois et passifs

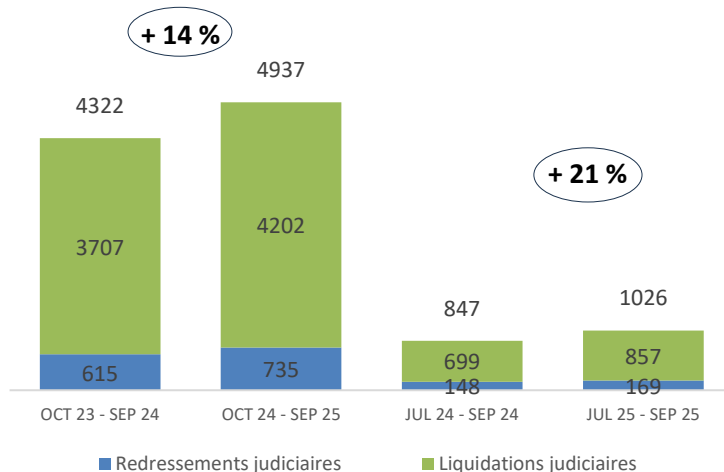
Le nombre de jugements d'ouverture de redressements et liquidations judiciaires augmente de 14 % sur une année glissante comparée à la période précédente. Au 3e trimestre 2025, ce nombre augmente de 21 % par rapport au 3e trimestre 2024.

15 159 emplois étaient concernés par ces jugements d'ouverture sur les 12 derniers mois, pour un passif global de 5,8 Milliards d'euros.

Délais de traitement

Le taux d'affaires examinées en chambre du conseil dans un délai de 10 jours ouvrés après le dépôt de la demande a été, sur les 12 derniers mois, de 75 % pour les liquidations judiciaires.

Ouvertures de redressements et liquidations judiciaires



RCS - Registre du Commerce et des Sociétés

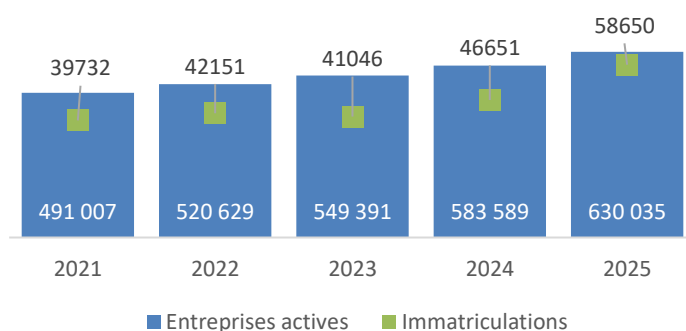
Entreprises actives

Au 30 septembre 2025, le nombre d'entreprises actives inscrites au RCS (630 035) est en hausse de 6 % sur 12 mois, soit 34 198 entreprises supplémentaires.

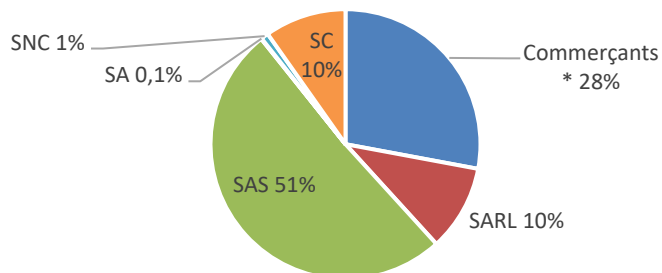
Immatriculations de nouvelles entreprises

Sur les 9 premiers mois de 2025, le RCS de Paris a enregistré l'immatriculation de 58 650 nouvelles entreprises, soit une hausse de 26 % par rapport à la même période de 2024.

Immatriculations au RCS de Paris

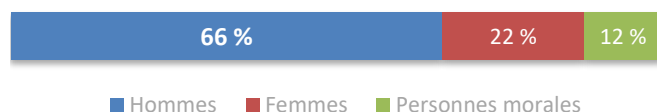


Statuts juridiques des nouvelles entreprises immatriculées au RCS (janvier-septembre 2025)

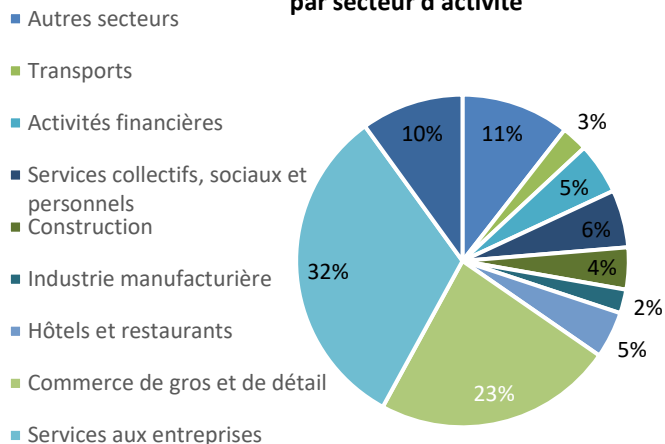


* Les auto-entrepreneurs représentent 96 % des "commerçants"

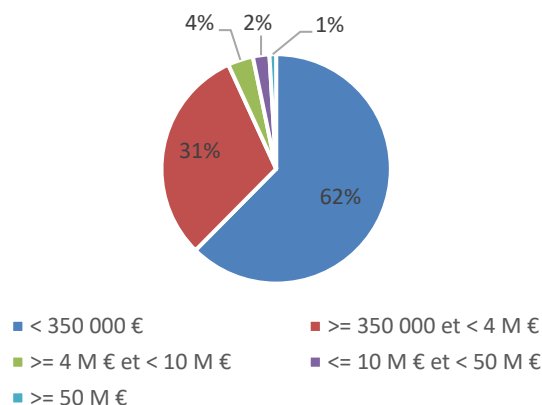
Profil des créateurs d'entreprises (janvier-septembre 2025)



Répartition des entreprises immatriculées au RCS par secteur d'activité



Répartition des entreprises actives par chiffre d'affaires



A effet du 1^{er} janvier 2025, le tribunal de commerce de Paris est devenu, à titre expérimental pour une durée de quatre ans, le **tribunal des activités économiques de Paris**, étendant ainsi sa compétence aux procédures amiables et collectives des associations, exploitants agricoles, sociétés civiles et professions libérales (hors professions réglementées du droit).

Les 190 juges consulaires bénévoles qui composent la juridiction parisienne sont, dans leur très grande majorité, issus du monde économique (anciens chefs d'entreprises, cadres dirigeants, juristes, etc.).

Ils assurent trois missions principales :

1. Traitement des litiges (TDL) : la résolution amiable ou judiciaire des litiges entre commerçants ainsi que les litiges relatifs aux actes de commerce ;
2. Traitement des difficultés des entreprises (TDE) : les procédures de prévention (mandat ad hoc et conciliation) et les procédures collectives (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires), ainsi que le prononcé de sanctions personnelles et pécuniaires à l'encontre des dirigeants fautifs ;
3. Registre du commerce et des sociétés (RCS) : son contrôle ainsi que celui des registres légaux tenus par le greffe du tribunal (ex. : registre des sûretés mobilières).

Le greffier du tribunal des activités économiques est un officier public et ministériel nommé par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés et celui des sûretés mobilières. Il propose sur son site www.greffe-tae-paris.fr près de 350 fiches pratiques sur les formalités et démarches à réaliser auprès de ses services.

Greffe du tribunal : accueil du lundi au vendredi 9h-17h sur rendez-vous



Via le site www.greffe-tae-paris.fr



01 86 86 75 75 (9h-17h)



Directement à l'accueil du greffe via la borne prévue à cet effet



Tribunal digital : développé et mis au point par Infogreffe à l'initiative du Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce, le tribunal digital est un portail d'accès en ligne aux 141 tribunaux de commerce français via une adresse unique : <https://www.tribunaldigital.fr>

Monidenum : Grâce à ce service d'identité numérique, justiciables et avocats ont la possibilité de créer gratuitement en quelques étapes une identité numérique leur permettant de saisir en ligne la juridiction commerciale, de suivre leurs affaires en temps réel et de recevoir directement les décisions rendues.